

>> PAS À PAS...

Cet itinéraire vélo vous fait découvrir la magnifique commune de Regnéville-sur-Mer mais aussi de superbes petits chemins qui vous feront traverser la campagne environnante.

À partir du château, prendre à gauche sur **D49**, la rue du Port en direction de Montmartin-sur-Mer. À l'intersection, prendre vers Hauteville-sur-Mer sur la **D156**. Continuer sur cette route jusqu'à tourner sur la gauche sur la **D356** au niveau du hameau d'Ourville.

Dans le hameau à l'intersection, prendre à droite sur la rue de la Bredaine puis continuer jusqu'au croisement avec la **D20**. Prudence, la **D20** est très passante surtout en été, faire attention avant de la traverser pour rejoindre la route en face.

Continuer tout droit tout en se dirigeant vers la **D49**. Une fois arrivé à cette grande route, prendre à droite en direction de Hérengueville. Attention, sur cette portion, les voitures peuvent circuler très vite ! Juste après le premier virage, tourner sur la gauche, sur la **D609** route du camp de la pierre. Continuer tout droit sur cette route, puis une fois arrivé à un petit carrefour continuer encore tout droit sur la **D76** rue de la Martinière.

Arrivé au calvaire à l'entrée de la commune de Hyenville, prendre tout droit sur la **D73**, rue Saint-Jean puis tourner à gauche après la première descente dans une petite route. En face d'un manoir, prendre vers la gauche puis tout de suite à droite pour continuer la descente. Prendre à gauche au cédez-le-passage sur la **D439**, route de Sous la ville.

Continuer tout droit jusqu'au prochain carrefour puis tourner à droite et tout de suite sur la gauche toujours sur la **D439**, rue Antoine de Garaby. À la prochaine intersection prendre sur la gauche, une petite route de campagne et continuer tout droit jusqu'au prochain carrefour.

Traverser la **D20** tout droit pour reprendre la **D439** en direction de Grimouville. Passer un petit carrefour en continuant tout droit, toujours en suivant la direction Grimouville. À la prochaine intersection, prendre la première à droite, la **D376**.

Ensuite, continuer tout droit, traverser avec précaution la **D49** en continuant sur la **D376**, route de la Croix de fer. Aller jusqu'au bourg d'Urville puis prendre à gauche sur la **D156**, route d'Inceville.

Au bout de cette route, prendre à droite sur la **D249**, continuer tout droit jusqu'au prochain croisement. Prendre à gauche sur la route du Prey puis continuer tout droit jusqu'à emprunter la route de l'Épine. Prendre à droite à l'intersection, puis tout de suite à gauche sur la **D156** en direction de Regnéville-sur-Mer. Continuer jusqu'au bourg de Regnéville, puis tourner à droite sur la **D49**, rue du Port pour rejoindre le château.

INFOS - PRATIQUES

Toilettes >> Regnéville-sur-Mer : près du Café de la Gare, 10 rue du port
Montmartin-sur-Mer : en face de la mairie.

Tables de pique-nique >> autour du château de Regnéville-sur-Mer.

Point de départ conseillé >> devant le château de Regnéville-sur-Mer

Commerces >> A Regnéville-sur-Mer : bar, restaurant, camping.
A Hyenville : restaurant.
A Montmartin-sur-Mer : bar, supermarché, boulangerie, boucherie, restaurant, camping.



1

CIRCUIT de Regnéville-sur-Mer

Distance
21 KM

Regnéville-sur-Mer / Montmartin-sur-Mer
Hérengueville / Hyenville / Montchaŕon



>> À VOIR EN CHEMIN !

A Le château de Regnéville-sur-Mer

Cette forteresse fondée au XII^e siècle, protégeait l'important port d'échouage que constituait Regnéville-sur-Mer, l'un des plus actifs du Cotentin pendant le Moyen-Âge. Théâtre des affrontements entre français et anglais pendant la guerre de Cent Ans, il fut laissé ensuite en triste état. Louis XIII demanda son démantèlement au XVII^e et il fut rasé en 1637. Depuis, le château est la propriété du conseil départemental de la Manche et bénéficie de travaux de restauration qui lui redonnent une seconde vie. Un circuit découverte entoure l'enceinte du château et permet aux visiteurs de connaître son histoire.

B Le havre de la Sienne

Le havre est un estuaire formé par l'embouchure de la Sienne et de la Soules. Cet espace, compris entre le pont de la Roque et la pointe d'Agon, s'étend sur 915 hectares. Autrefois l'un des plus grands ports du département, il accueille de nos jours un port d'échouage. Il abrite une faune et une flore exceptionnelles, propres à ce milieu particulier. Il est très attractif pour les oiseaux mais aussi pour les poissons (saumon, bar, merlan, plie, etc.) qui y trouvent un endroit idéal pour y faire une nurserie. La salicorne est une plante emblématique du havre poussant dans les prés-salés.

C Les fours à chaux

Édifiés entre 1852 et 1854, les fours à chaux du Rey ont été construits pour produire la chaux destinée à l'amendement des terres agricoles. Bénéficiant de la présence d'un gisement calcaire carbonifère, le pays de Montmartin possède dès le XVI^e siècle de nombreux fours à chaux. Les quatre fours monumentaux du Rey ne resteront en activité qu'une trentaine d'années et la production de chaux sera abandonnée vers 1880. La commune met en place depuis l'été 2018, un circuit d'interprétation pour découvrir en visite libre l'histoire industrielle de la commune au XIX^e siècle.

D Le village d'Urville

Urville est une ancienne commune qui fut rattachée à Regnéville-sur-Mer en 1795. Son église possède une surprenante maquette d'un terre-neuvas.

E Le village de Grimouville

Grimouville est une ancienne commune qui fut rattachée à Regnéville-sur-Mer en 1795. On trouve dans l'église plusieurs ex-voto. Ils témoignent des cultes qui étaient rendus à la vierge par les marins du port de Regnéville.



	Circuit principal		Église, chapelle
	Variante		Calvaire, croix
	Curiosités		Cimetière
	Voie verte		Bourg, hameau
	Route départementale		Lac, étang
	Autre route		Bois, forêt
	Ligne électrique		

